

QUÉBEC

LA SÉCURITÉ SUR INTERNET, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le mois dernier, au Centre des sciences de Montréal a eu lieu le lancement de la 3e édition de la campagne Je protège mon identité sur Internet par la ministre des Services gouvernementaux, madame Dominique Vien. La campagne s'est déroulée du 9 au 27 novembre dernier (Groupe CNW/Cabinet de la ministre des Services gouvernementaux)

La ministre des Services gouvernementaux, madame Dominique Vien, a lancé le 9 novembre dernier la troisième campagne de sensibilisation à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels. Sur le thème Je protège mon identité sur Internet, cette campagne vise à sensibiliser les internautes aux bonnes pratiques à adopter lorsqu'ils naviguent et font des transactions sur Internet. Réalisée en partenariat avec l'Institut de sécurité de l'information du Québec, mais également avec l'appui d'autres organismes et d'entreprises, la campagne de 2009 prend un virage branché et propose diverses activités sur le Web. La campagne de 2009 se déroulera du 9 au 27 novembre.

"Le gouvernement, comme les entreprises de services, déploie beaucoup d'efforts pour que ses systèmes d'information et ses services en ligne soient fiables et sécuritaires. Les citoyens doivent aussi faire leur part en cette matière. Par cette campagne nous souhaitons sensibiliser les citoyens et les amener à adopter des comportements sécuritaires pour devenir les artisans de leur propre sécurité sur Internet en adoptant des comportements sécuritaires", a précisé la ministre des Services gouvernementaux, madame Dominique Vien.

Pour le lancement de la campagne, qui a eu lieu au Centre des sciences de Montréal, la ministre était accompagnée de monsieur Christian Martin, vice-président du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) et président-directeur général de l'Institut de sécurité de l'information du Québec (ISIQ) et de monsieur Denis Talbot, porte-parole de la campagne, ainsi que des partenaires de la campagne. Les partenaires privés et publics qui appuient la campagne de 2009 sont TELUS et Vidéotron, dans la catégorie Leaders, et SVI eSolutions, l'Autorité des marchés financiers, Hydro-Québec, Desjardins et TerraNova dans la catégorie Accompagnateurs.

La campagne

Le site Web monidentite.isiq.ca demeure l'élément central de la campagne. Cependant, l'édition de 2009 présentera de nouvelles activités dont notamment des conférences virtuelles qui réuniront des participants de différents milieux. En effet, l'ISIQ a prévu une série de trois événements Web. Le premier consiste en une conférence hy-

bride, c'est-à-dire qui permettra de réunir à la fois des gens en salle et des participants en ligne. Cette première conférence ayant pour thème la cybersécurité et la prévention se tiendra à Québec, le 16 novembre prochain, à la Vitrine technologique, située au 1500E, rue Cyrille-Duquet.

Deux autres conférences virtuelles sont prévues et se dérouleront les 23 et 25 novembre 2009. Les sujets abordés seront les achats en ligne et l'utilisation des ordinateurs à domicile. Ces événements réuniront des conférenciers de différents milieux qui mettront l'accent sur les bonnes pratiques à suivre pour se protéger. Ce sera une occasion de présenter des exemples concrets et d'informer les internautes sur les comportements à adopter pour naviguer en toute confiance. Tous les détails entourant ces événements seront annoncés sur le site monidentite.isiq.ca. Les conférences seront enregistrées et retransmises sur le même site. Tous les internautes pourront ainsi y avoir accès.

De plus, cette année l'ISIQ lance un concours vidéo qui permettra au public de 18 ans et plus de faire valoir sa créativité en respectant le thème qui est la protection de l'identité sur Internet. Les participants auront jusqu'au 20 novembre pour faire parvenir leur production originale à propos de la protection de l'identité sur Internet. Le public aura ensuite une semaine, soit du 23 au 27 novembre, pour voter en ligne pour sa vidéo favorite parmi les cinq vidéos présélectionnées par un jury et présentées sur le site de la campagne monidentite.isiq.ca.

Le porte-parole

Bien connu pour son implication dans le milieu de l'informatique, monsieur Denis Talbot, porte-parole de la campagne de 2009, a mentionné : "Internet connaît une progression fulgurante. Avec tous les sites de réseautage et un taux de pénétration plus grand que celui de la télévision, il faut s'attendre à voir apparaître de plus en plus de subterfuges afin de piéger les internautes insouciantes. Les risques d'arnaques croissent exponentiellement. Voilà pourquoi les utilisateurs du cyberspace doivent rester vigilants et mettre en pratique les conseils de sécurité mis de l'avant par notre campagne de sécurité."

"L'information et la sensibilisation constituent une dimension importante de l'action de l'ISIQ. Toutes les études réalisées en 2009 démontrent que les

risques de toutes sortes augmentent en nombre et en complexité et que le comportement des individus est devenu la pierre angulaire de leur sécurité et de la protection de leur identité sur Internet", a tenu à rappeler le vice-président du CRIM et président-directeur général de l'ISIQ, monsieur Christian Martin.

En guise d'aide-mémoire, voici le code de conduite à adopter pour naviguer en toute confiance :

1. Maintenez à jour vos logiciels, surtout vos logiciels de sécurité.
2. Faites une copie de vos fichiers importants et protégez-la contre le vol.
3. Limitez l'accès à votre réseau personnel, surtout à celui de votre réseau sans fil.
4. Soyez prudent lorsque vous donnez vos renseignements personnels sur

Internet.

5. Prenez garde avant d'ouvrir un fichier joint ou d'activer un hyperlien.
6. Faites vos transactions sur des sites fiables et sécurisés.
7. Conservez une preuve de vos transactions et vérifiez vos relevés.
8. Créez des mots de passe difficiles à deviner.
9. Fermez votre ordinateur après usage.
10. Restez informé en vous rendant à monidentite.isiq.ca.

Pour tout savoir sur les activités de la campagne de 2009 ainsi que pour retrouver les solutions à mettre de l'avant pour protéger son identité sur Internet, le public est invité à consulter le site de la campagne à l'adresse suivante :

monidentite.isiq.ca

Programme d'aide à l'initiative communautaire et sociale en HLM : FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE TOUT EN CRÉANT DES MILIEUX DE VIE AGRÉABLES

Québec, le 18 novembre 2009 – Au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, du ministre de la Famille, monsieur Tony Tomassi et de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James, la députée de l'Acadie et ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, annonce que 465 000 \$ seront consenties dans le cadre du Programme d'aide à l'initiative communautaire et sociale en HLM, afin d'animer la vie communautaire au sein des habitations à loyer modique (HLM).

« Nous soutenons la réalisation de projets d'action communautaire qui s'adressent aux personnes vivant en HLM sur le territoire québécois. Les logements sociaux ne sont pas que du béton. Ce sont des milieux de vie qui favorisent l'intégration des personnes à la société et contribuent à améliorer leur qualité de vie. Les activités qui sont organisées grâce à ce programme contribuent à l'atteinte de cet objectif », a affirmé madame St-Pierre.

La Société d'habitation du Québec et ses partenaires, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Fédération des locataires d'habi-

tations à loyer modique du Québec, le Regroupement des offices d'habitation du Québec et le milieu communautaire, ont retenu 58 projets au total, en 2009.

« La famille est une priorité pour notre gouvernement. Avec la réalisation de ces projets, comme celui de l'Association Multifamiliale Meunier Tolhurst qui reçoit 10 000 \$, les résidents créent une vie familiale, communautaire et sociale adaptée à leurs besoins. L'impact sur les personnes vivant en HLM est bien réel et concret. L'initiative communautaire et sociale en HLM permet d'encourager l'engagement de tous les résidents et résidentes de HLM dans leur milieu et de créer une vie communautaire chaleureuse en brisant l'isolement de certaines personnes et en favorisant les rapprochements tant intergénérationnels qu'interculturels », a rappelé madame St-Pierre.

Signalons que les organismes admissibles au programme sont les associations de locataires et les offices d'habitation. Une fois par année, ces organismes sont invités à présenter des projets orientés vers l'action communautaire et issus d'une démarche concertée. Leurs projets s'adressent à différentes clientèles telles que les familles, les personnes âgées et les personnes seules.